



Nieu 87

2026/07

EXTRAIT du Registre des
DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

27 janvier 2026

Mairie de Nieu

87510

Tel 05.55.75.80.23

Membres :	19
Présents :	13
Représentés :	2
Exprimés :	15
OUI :	15
NON :	0
Abst :	0

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept janvier, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NIEUL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Béatrice Tricard, Maire. Date de la convocation 22 janvier deux mil vingt-six.

Présents : Tricard Béatrice, Bila Laurent, Casimir Catherine, Ruaud Jean-Luc, Auzemery Laurent, Bruyère Nathalie, Détienne Aurélien, Gaspard Céline, Lavillard Gabrielle, Mahaut Danièle, Pagnou Pascal, Reauly Paola, Sage Pascale

Absents excusés : Pinardon-Thévet Lucette donne procuration à Bila Laurent, Calomine Benoît, Chauchet Emilie, Crouzit Sébastien donne procuration à Auzemery Laurent

Absents : Crespy Benjamin, Gouzon Jérôme

Secrétaire de séance : Sage Pascale

Objet : Renouvellement de l'adhésion au Syndicat des Etangs de la Haute-Vienne

Afin de nous apporter un soutien administratif et juridique, Madame la Maire propose au Conseil Municipal de renouveler l'adhésion au Syndicat des Etangs de la Haute-Vienne (SE 87) pour un montant de 60 € pour l'année 2026.

Précédemment, ce syndicat nous a apporté son aide sur la mise en place de la convention de pêche des Etangs des Bois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de renouveler l'adhésion au Syndicat des Etangs de la Haute-Vienne, pour un montant de 60 € pour l'année 2026.

Cette dépense sera à imputer à l'article 6558 du budget général 2026.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Nieu le 29 janvier 2026

La secrétaire de séance,
Pascale Sage.

Madame la Maire,
Béatrice Tricard.

